

## Instructions d'utilisation / Fiche technique

### CAIRCON - Solution acide, préparation du support

**CAIRCON - Solution acide** prépare le support pour le revêtement ultérieur avec **CAIRCON - Peinture pour sol** ou **CAIRCON - Peinture Epoxy pour sol bicomposant** ainsi que d'autres produits de revêtement CAIRCON. Ce prétraitement élimine les salissures tenaces, les résidus d'huile et les sécrétions des nouvelles surfaces en béton (chaux). Il assure une rugosité microfine de la surface, ce qui améliore considérablement l'adhérence (adhésion) de peintures de **CAIRCON**.

**Si des produits de fabricants tiers sont utilisés pour préparer la surface, leur compatibilité et le résultat final parfait doivent être vérifiés en créant une zone de test AVANT le revêtement. Lors de l'utilisation de produits tiers, aucune responsabilité ne peut être acceptée quant aux résultats de traitement corrects.**

#### Application du produit

1. Assurez-vous que le support est stable, propre, sec et exempt de graisse.
2. Utilisez **CAIRCON - Pré-nettoyant pour sol** pour nettoyer le support en profondeur.
3. Appliquez **CAIRCON - Solution acide** non dilué et de manière uniforme sur le sol (il est recommandé d'utiliser un pulvérisateur ou un arrosoir avec pomme d'arrosage).
4. Étalez le produit uniformément avec un balai rugueux pour traiter les taches et les détacher du support.
5. Ne traitez pas plus de 10 mètres carrés à la fois afin de minimiser la formation de vapeurs nocives.
6. Laissez agir **CAIRCON - Solution acide** pendant environ 20 minutes et rincez abondamment après utilisation.

#### Stockage et marquage conformément à l'ordonnance sur les substances dangereuses / BetrSichV

env. 24 mois si le produit est stocké correctement de +5°C à +25°C dans son emballage non ouvert. Protégez du gel et de l'humidité. Tenez à l'écart des enfants, de la chaleur et des flammes nues. Fermez bien le récipient de peinture lorsqu'il n'est pas utilisé afin d'éviter le durcissement. Pour tout autre marquage conforme à la réglementation sur les substances dangereuses actuellement en vigueur, veuillez consulter les fiches de données de sécurité et les étiquettes correspondantes.

#### Produits complémentaires recommandés

<b>Nettoyage</b>	<b>CAIRCON - Pré-nettoyant pour sol, CAIRCON - Solution acide</b>
<b>Préparation du support</b>	<b>CAIRCON - Primaire pour peinture sol, CAIRCON - Ragréage de sol</b>
<b>Outils</b>	<b>CAIRCON Semelles de clou, CAIRCON Rouleau de sol, CAIRCON Set de pinceaux</b>
<b>Produits similaires</b>	<b>CAIRCON - Peinture pour sol, CAIRCON - Peinture Epoxy pour sol, CAIRCON - Peinture carrelage, CAIRCON - Peinture pour bois, CAIRCON - Peinture pour façade effet perlant</b>

## Les informations d'avertissement et de sécurité

### Pictogrammes de danger:



**GHS05**  
**Corrosion**

### Mot d'avertissement : Danger

**Mention d'avertissement:** Danger

#### **Consignes en cas de risques pour la santé**

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

#### **Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

#### **Conseils de prudence Prévention**

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

#### **Conseils de prudence Réaction**

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P306 + P360 EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

#### **Conseils de prudence Evacuation**

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.